

Conseil d'Etat : Védrine, Aubry, Fabius, Barnier et nos "amis" Tuot et Stirn payés plus de 10000 euros mensuels

écrit par Franck88 | 27 août 2016

Les trois traîtres du Conseil d'Etat



Thierry Tuot Bernard Stirn Jacques-Henri Stahl

Et pour une charge de travail inexistante.

Tout ça pour décréter que le burkini est une liberté individuelle...

Les trois traîtres du Conseil d'Etat



Thierry Tuot Bernard Stirn Jacques-Henri Stahl

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/27/les-maires-doivent-maintenir-leurs-arretes-anti-burkinis-tuot-et-stirn-ne->

[pouvaient-pas-sieger-au-conseil-detat/](#)

Lire ci-dessous le résumé du livre. C'est une enquête et donc ce sont des chiffres qui datent de 2007, vous pouvez imaginer l'actualisation...

Voici ce qui concerne le Conseil d'Etat. Vous pouvez lire en cliquant sur le lien sous l'extrait l'article tout entier et donc ce qui concerne aussi la Cour des comptes, entre autres...

Enquête sur les privilégiés de la République

L'Etat français, modèle de privilèges... S'il existe un modèle français ce n'est sûrement pas le modèle social mais bel et bien celui des privilèges accordés à notre nouvelle noblesse, les hauts-fonctionnaires. Aux frais de la princesse. *Enquête sur les privilégiés de la République*, Lattès, 2007 est un vrai catalogue de La Redoute uniquement réservé à certains fonctionnaires.

Journaliste, Yvan Stefanovitch est un franc-tireur. Il aime bien les enquêtes sur des sujets tabous ou peu connus. Cette fois-ci il s'attaque aux privilèges d'une caste, celle d'une partie des fonctionnaires et des hauts fonctionnaires français, de vrais nobles de la République. Les résultats de ses recherches montrent un univers d'argent, de privilèges en nature de toutes sortes, de passe-droits et autres avantages que le contribuable français ne soupçonne même pas. Visite de la caverne d'Ali Baba, pardon, de l'Etat français :

Parmi tous les membres de cette nouvelle noblesse, environ 6 000 font partie des grands corps et bénéficient de traitements de très grandes faveurs. **C'est le cas de ceux en poste au Conseil d'Etat : salaire de 10 000 euros net par mois pour une charge de travail inexistante, les 322 membres de cette institution font partie d'un club.** S'ils s'ennuient ferme, ces hauts fonctionnaires peuvent pantoufler dans le privé (c'est le cas pour une quarantaine d'entre eux et ensuite revenir dans le public) ou bien être détachés dans d'autres administrations (80 d'entre eux). **Ils peuvent aussi cumuler cet emploi avec d'autres** : député, ministre ou premier ministre comme **Balladur**. Ou bien comme **Hubert Védrine**, ancien secrétaire général de l'Elysée, ensuite ministre, membre du conseil d'administration de LVMH et surtout inventeur de l'impérissable et ô combien profonde formule « d'hyper puissance américaine », il est toujours resté maître de requêtes au Conseil d'Etat. Mais aussi le cas de plein d'autres : **Michel Barnier, Martine Aubry, Laurent Fabius, Alain Richard, Jacques Toubon**, tous récompensés par les présidents de la République pour de grands services rendus à notre nation (y compris et surtout s'ils sont battus aux élections).

La suite sur :

<http://www.ifrap.org/fonction-publique-et-administration/enquete-sur-les-privileges-de-la-republique>